

Demande d'admission à WMAO - Individuel

Nom, prénom	<input type="text"/>	Date de naissance	<input type="text"/>	Passphoto
Rue, numéro	<input type="text"/>	Lieu de naissance	<input type="text"/>	
Code postal, lieu de résidence	<input type="text"/>	Téléphone	<input type="text"/>	
Pays	<input type="text"/>	E-Mail	<input type="text"/>	
Arts martiaux, style 1	<input type="text"/>	depuis	<input type="text"/> Grad <input type="text"/>	
Arts martiaux, style 2	<input type="text"/>	depuis	<input type="text"/> Grad <input type="text"/>	
Arts martiaux, style 3	<input type="text"/>	depuis	<input type="text"/> Grad <input type="text"/>	

L'adhésion prend effet dès l'acceptation de cette demande par **WMAO** et dure jusqu'à la fin de l'année civile en cours. A la fin de cette période, l'adhésion est prolongée de 12 mois. Une résiliation de la part de l'affilié doit se faire par écrit avec un préavis de trois mois avant la fin de l'année civile.

Les cotisations de membre sont en principe calculées et facturées à l'avance pour l'année civile en cours. La facture est envoyée par e-mail et doit être réglée dans le délai indiqué. En cas de retard de cotisation de plus de 4 semaines, une nouvelle facture est envoyée, majorée de frais de rappel de 12 €. L'arriéré de cotisation, y compris les frais de rappel, doit ensuite être réglé dans un délai de deux semaines. Si ce n'est pas le cas, les conditions de la procédure de rappel régulière s'appliquent.

La cotisation annuelle à **WMAO** est de 18 € pour les mineurs et de 36 € à partir de 18 ans révolus.

Les membres bénéficient d'une réduction sur le prix de la participation aux cours généraux ou aux séminaires de **WMAO** par rapport aux non-membres.

Les responsables d'organisations tierces qui demandent leur adhésion à **WMAO** déclarent qu'ils n'ont pas l'intention de nuire intentionnellement à **WMAO**, à ses procédures ou à ses membres. Les affiliations et les fonctions correspondantes sont publiées ci-dessous. L'examen individuel pour l'acceptation de la demande d'adhésion se fait sous réserve d'informations correctes dans cette partie de la demande. Toute fausse déclaration entraînera l'exclusion de la **WMAO** et tout dommage causé entraînera des poursuites judiciaires.

Organisation	<input type="text"/>	Membre depuis	<input type="text"/>	Fonction	<input type="text"/>
Organisation	<input type="text"/>	Membre depuis	<input type="text"/>	Fonction	<input type="text"/>
Organisation	<input type="text"/>	Membre depuis	<input type="text"/>	Fonction	<input type="text"/>

Un comportement irréprochable, même en dehors des heures d'entraînement, est la condition de base pour la pratique des arts martiaux. Tout manquement grave à cette règle sera sanctionné par une exclusion immédiate de **WMAO**. Pendant les heures d'entraînement, il est impératif de suivre les instructions du responsable de l'entraînement afin d'éviter toute mise en danger de sa propre personne et/ou des autres participants.

Nous attirons expressément l'attention sur le fait que la **WMAO** décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets matériels et/ou de valeur. De même, la responsabilité pour les dommages à la santé résultant de la pratique de la discipline d'arts martiaux concernée est fondamentalement exclue. La participation aux manifestations, stages, séminaires et formations se fait donc en principe aux risques et périls de l'intéressé. Les dommages résultant d'une négligence grave ou d'un acte intentionnel ne sont pas exclus.

Dans un souci de prévention de la santé, nous recommandons expressément un examen médico-sportif complet. Par cette demande d'adhésion, le nouveau membre (pour les mineurs, son tuteur légal) se déclare d'accord avec les règles susmentionnées.

Les données personnelles transmises sont enregistrées et traitées sur un système informatique à des fins de gestion dans le cadre des activités de **WMAO**. Elles ne sont transmises à des tiers que dans le cadre de la gestion des membres pour la création d'une carte d'identité numérique, pour l'établissement de listes pour les examens et les licences, ainsi que pour l'envoi de matériel aux livreurs mandatés. L'utilisation de la carte d'identité numérique est liée à une application et n'est actuellement disponible que pour les membres majeurs, après confirmation de leur part et utilisation autonome de l'application correspondante.

Le membre (pour les mineurs, son tuteur légal) donne son accord à l'enregistrement et au traitement.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date, lieu	Signature (pour les mineurs, le responsable légal)